

## **Séance publique du conseil communal du 3 mars 2022**

### **ORDRE DU JOUR**

Approbation de l'ordre du jour.

Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;

Office Social du Canton de Redange, OS CARE: Approbation du budget rectifié 2021 et du budget 2022 ;

Allocation d'un subside au Centre de Promesses Télévie Mertzig ;

Modification du règlement général de police ;

Admission retardée d'un enfant au 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental de la commune de Redange/Attert pour l'année scolaire 2022/2023 ;

**HUIS CLOS** : Prolongation du service provisoire d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif;

Divers.

**Présences :** M. Henri GEREKENS, bourgmestre et M. Luc PAULY, échevin, M. Jeff MULLER, Mme Monique KUFFER, M. Jean Valentin BODEM, M. Charles WELTER et M. Raymond REMAKEL, conseillers.  
Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

**Absences :** M. Tom FABER, échevin, excusé.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

### **Approbation d'actes, de contrats et de conventions**

Les contrats et conventions suivants ont été approuvés:

Convention de mise à disposition de l'église de Nagem, conclue entre le

« Kierchefong » et la commune de Redange/Attert en date du 3 mars 2022, pour une durée de 5 ans, au prix annuel de 1.128,64.- euros à la valeur de l'indice semestriel des prix de la construction applicable au 1<sup>er</sup> octobre 2018;

Convention de mise à disposition de l'église de Redange/Attert, conclue entre le fonds de gestion des édifices religieux et autres biens relevant du culte catholique « Kierchefong » et la commune de Redange/Attert en date du 3 mars 2022, pour une durée de 7 ans, au prix annuel de 1.128,64.- euros à la valeur de l'indice semestriel des prix de la construction applicable au 1<sup>er</sup> octobre 2018 ;

Convention de mise à disposition de l'église de Niederpallen, conclue entre le « Kierchefong » et la commune de Redange/Attert en date du 3 mars 2022, pour une durée de 5 ans, au prix annuel de 1.128,64.- euros à la valeur de l'indice semestriel des prix de la construction applicable au 1<sup>er</sup> octobre 2018;

Contrat de fourniture de chaleur pour le Hall Omnisports à Redange/Attert, conclu avec la société coopérative "Biogas un der Atert" de Redange/Attert, en date du 16 février 2022, pour une durée de 10 ans allant du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2031 ;

Convention de collaboration conclue entre le Commissariat du gouvernement à la protection des données auprès de l'État et la Commune de Redange/Attert, signée en date du 4 février 2022.

### **Approbation du budget rectifié 2021 et du budget 2022 de l'Office Social du Canton de Redange**

Le conseil communal a approuvé le budget rectifié 2021 et le projet de budget de l'année 2022 de l'Office Social du Canton de Redange, avisé favorablement en sa séance du 1er décembre 2022, comme suit :

<b>BUDGET RECTIFIE 2021</b>	Service ordinaire	Service extraordinaire
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2.110.454,11.-</b>	<b>11.605,49.-</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>2.110.454,11.-</b>	<b>7.687,75.-</b>
<b>BONI PROPRE A L'EXERCICE</b>	<b>0,00.-</b>	<b>3.917,74.-</b>
<b>MALI PROPRE A L'EXERCICE</b>	<b>0,00.-</b>	<b>0,00.-</b>
<b>BONI DU COMPTE 2020</b>	<b>16.554,96.-</b>	<b>442.824,48.-</b>
<b>MALI DU COMPTE 2020</b>	<b>0,00.-</b>	<b>0,00.-</b>
<b>BONI GENERAL</b>	<b>16.554,96.-</b>	<b>446.742,22.-</b>
<b>MALI GENERAL</b>	<b>0,00.-</b>	<b>0,00.-</b>
<b>TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire</b>	<b>0,00.-</b>	<b>0,00.-</b>
<b>BONI PRESUME FIN 2021</b>	<b>16.554,96.-</b>	<b>446.742,22.-</b>
<b>MALI PRESUME FIN 2021</b>	<b>0,00.-</b>	<b>0,00.-</b>
<b>BUDGET 2022</b>	Service ordinaire	Service extraordinaire
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2.235.210,32.-</b>	<b>25.220,32.-</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>2.235.210,32.-</b>	<b>22.075,16.-</b>
<b>BONI PROPRE A L'EXERCICE</b>	<b>0,00.-</b>	<b>3.145,16.-</b>
<b>MALI PROPRE A L'EXERCICE</b>	<b>0,00.-</b>	<b>0,00.-</b>
<b>BONI PRESUME FIN 2021</b>	<b>16.554,96.-</b>	<b>449.887,38.-</b>

<b>MALI PRESUME FIN 2021</b>	<b>0,00.-</b>	<b>0,00.-</b>
<b>BONI GENERAL</b>	<b>16.554,96.-</b>	<b>449.887,38.-</b>
<b>MALI GENERAL</b>	<b>0,00.-</b>	<b>0,00.-</b>
<b>TRANSFERT</b>	<b>0,00.-</b>	<b>0,00.-</b>
de l'ordinaire à l'extraordinaire		
<b>BONI DEFINITIF</b>	<b>16.554,96.-</b>	<b>449.887,38.-</b>
<b>MALI DEFINITIF</b>		

### **Allocation d'un subside au centre de Promesses Télévie Mertzig**

Un subside extraordinaire de 150,00.- € a été alloué en faveur du centre de promesses Télévie Mertzig 2022.

### **Modification du règlement général de police**

Approbation de différentes modifications au règlement général de police. Une copie du règlement adapté peut être demandée auprès du secrétariat communal.

### **Admission retardée d'un enfant au 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental de la commune de Redange/Attert pour l'année scolaire 2022/2023**

Le conseil communal décide de se rallier à l'avis du pédiatre traitant concernant le projet de scolarisation d'un enfant d'Ospern, dont l'avis est favorable pour l'admission retardée au cycle 1.1 avec scolarisation de l'élève dans la classe de

l'éducation précoce à Redange/Attert.

**HUIS CLOS : Prolongation du service provisoire d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif**

Le service provisoire d'un fonctionnaire communal du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif a été prolongé d'une durée de 12 mois étant donné que ce dernier n'a pas pu se soumettre à l'examen de fin de formation spéciale du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, avant l'expiration de son service provisoire, pour des raisons indépendantes de sa volonté.